

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

17 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept mars à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BIEVILLE-BEUVILLE, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur CHAUVOIS Christian, Maire.

**Etaient présents** : BADAIRE Colette, BONVALET Christian, BOUET Aline, DE SLOOVERE Françoise, DE GREGORIO- AVVENIRE Sandy, LANCE Stéphane, LEBLANC Pascal, LEBORGNE Hubert, LELANDAIS Olivier, MARIE Stéphanie, MOTTELAY Christian, PATUREL Hervé, PREVOT Anne-Laure, PROUST Véronique, PUTIGNIER Aurélie et TARDIF David.

**Etaient absents** ; DIOUF Ghislaine (pouvoir à DE SLOOVERE Françoise), JOUAN-TRAMPLER Danielle (pouvoir à CHAUVOIS Christian), LALONDE François (pouvoir à LELANDAIS Olivier), OBLIN Elise (pouvoir à BADAIRE Colette), PAILLEY Germain (pouvoir à MARIE Stéphanie), et VILLEDIEU Corinne (pouvoir à LEBORGNE Hubert).

**Secrétaire de séance** : BONVALET Christian

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande si les membres du Conseil Municipal approuvent le dernier procès-verbal de la réunion du 24 février 2025. Le procès-verbal de la séance du 24 février 2025 est approuvé à l'unanimité.

## **DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE – DOB - 2025 – N°2025-009**

VU l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

VU le Rapport d'Orientation Budgétaires (ROB) joint à la présente délibération

VU l'adoption d'un Règlement Budgétaire et Financier (RBF) lors de la séance du 22 janvier 2024,

Considérant que, dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat doit avoir lieu au Conseil Municipal sur les Orientations générales du Budget (DOB), en matière notamment d'investissement, mais aussi de gestion de la dette ; ce débat doit avoir lieu dans les 10 semaines précédant l'examen du budget du fait du passage en nomenclature M57.

Monsieur le Maire demande à Madame DE SLOOVERE Françoise, Maire-Adjoint en charge des finances, de bien vouloir présenter ce point à l'ordre du jour.

Mme DE SLOOVERE Françoise présente au Conseil Municipal les grandes orientations arrêtées par la Municipalité pour la préparation du budget primitif 2025, résumées dans le Rapport sur les Orientations Budgétaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2025 ;

APPROUVE le rapport présenté à l'appui de ce débat.

RAPPELLE que ce rapport est mis à la disposition du public sur le site internet de la Commune dans les 15 jours qui suivent ce vote.

## **LES FOYERS NORMANDS : AVENANT A LA CONVENTION DE GESTION DES FLUX DE LOGEMENTS SOCIAUX – N°2025/010**

Monsieur le Maire demande à Madame DE SLOOVERE Françoise, Maire-Adjoint en charge des finances, de bien vouloir présenter ce point à l'ordre du jour.

Mme DE SLOOVERE Françoise présente au Conseil Municipal cet avenant qui ne suscite pas de remarques particulières.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**AUTORISE** le Maire à signer l'avenant ci-joint ;

**CHARGE** Monsieur le Maire de la bonne exécution de cette décision.

## **PARTELIOS : AVENANT A LA CONVENTION DE GESTION DES FLUX DE LOGEMENTS SOCIAUX – N°2025/011**

Monsieur le Maire demande à Madame DE SLOOVERE Françoise, Maire-Adjoint en charge des finances, de bien vouloir présenter ce point à l'ordre du jour.

Mme DE SLOOVERE Françoise présente au Conseil Municipal cet avenant qui ne suscite pas de remarques particulières.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**AUTORISE** le Maire à signer l'avenant ci-joint ;

**CHARGE** Monsieur le Maire de la bonne exécution de cette décision.

## CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS BD DU SUFFOLK – N°2025/012

Monsieur le Maire présente la demande formulée par Enedis afin de pouvoir bénéficier d'un droit de passage boulevard du Suffolk dans le cadre de la mise aux normes de ses réseaux. Cette demande prend la forme d'une convention de servitudes qui doit être soumise au Conseil Municipal afin d'autoriser le Maire à la signer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**AUTORISE** le Maire à signer la convention ci-jointe avec Enedis ;  
**CHARGE** Monsieur le Maire de la bonne exécution de cette décision.

## CONVENTION AVEC LA SAUR POUR L'INSTALLATION ET LA MAINTENANCE D'UN CONCENTRATEUR DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DE LA TÉLÉRELÈVE – N°2025/013

Monsieur le Maire demande à Monsieur LEBORGNE Hubert, Maire-Adjoint en charge des travaux, de bien vouloir présenter ce point à l'ordre du jour.

M LEBORGNE Hubert présente au Conseil Municipal cette convention qui ne suscite pas de remarques particulières et qui va permettre à terme une amélioration du service de relevé des compteurs d'eau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité absolue, avec une abstention de Mme BOUET Aline,

**AUTORISE** le Maire à signer la convention ci-jointe avec la SAUR ;  
**CHARGE** Monsieur le Maire de la bonne exécution de cette décision.

## QUESTIONS DIVERSES – N°2025/014

**Monsieur le Maire** présente les derniers faits marquants survenus depuis la précédente réunion du Conseil Municipal : à savoir, le succès de la formation organisée par la gendarmerie à destination des seniors sur le thème de la prévention, la remise en état des jeux du parc Lympstone et son inauguration le 4 avril prochain, l'incident au restaurant scolaire sans gravité et réparé dans l'urgence, la problématique de la rentrée scolaire prochaine avec un risque de fermeture de classe, le respect des délais très serrés du calendrier pour la rénovation du gymnase, et enfin le dépôt du permis de construire pour l'espace de l'ancienne poste.

**Monsieur LEBORGNE Hubert** rappelle le démarrage des travaux sur la RD 60 pour le changement des canalisations de gaz le 24 mars prochain avec une 1<sup>ère</sup> tranche partant du Golf et allant jusqu'à la rue Germaine Barette.

**Monsieur TARDIF David** demande ce qu'il en est de la mise en place du stop à l'intersection avec la route de Mathieu ; M. LEBORGNE indique que pour le moment ces travaux sont à l'arrêt en raison d'un manque d'effectifs des agents de Caen la mer.

M. LEBORGNE indique qu'une borne incendie va être installée sur la piste cyclable du Village auto afin de répondre aux normes incendie.

**Madame DE SLOOVERE Françoise** rappelle la prochaine commission Finances le 24 mars 2025 et rappelle que dans le cadre des actions menées afin de sensibiliser les habitants dont la haie empiète sur le domaine public, de nombreux habitants ont déjà fait le nécessaire ; il ne reste que 10 habitations non conformes. Un courrier en recommandé leur a été adressé.

**Madame BADAIRE Colette** sollicite des bénévoles pour le carnaval le 29 mars prochain et recherche les gilets de sécurité achetés par la commune et sans doute conservés par certains bénévoles de l'an passé.

**Monsieur LELANDAIS Olivier** informe du résultat de son travail mené afin de chercher des créneaux disponibles pour maintenir l'activité des associations sportives pendant les travaux de rénovation du gymnase. A ce jour tous les créneaux sont trouvés dans d'autres gymnases d'Hérouville, de Colleville, de Lion sur mer, du Cifac à Caen et de la Pommeraië à Biéville-Beuville. Le coût de location de ces structures est estimé à 17 000 € pour toute la période de fermeture.

**Madame PROUST Véronique** demande ce qu'il en est de la réfection de la route de Blainville actuellement en très mauvais état du fait des travaux de Caen la mer ; M. LEBORGNE indique que la réfection est programmée mi-juin et dans l'attente les agents de la CU sont vigilants pour parer aux trous en formation.

**Monsieur LANCE Stéphane** appelle à la vigilance concernant du démarchage en porte à porte de faux représentants de la société Verisure, jusque tard le soir.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h47.

Le secrétaire de séance,

  
**Christian BONVALET.**



Le Maire,

  
**Christian CHAUVOIS.**